

NÉGOCIATIONS RELATIVES A LA SUCCESSION D'ESPAGNE SOUS LOUIS XIV

OU
CORRESPONDANCES, MÉMOIRES, ET ACTES DIPLOMATIQUES

CONCERNANT LES PRÉTENTIONS ET L'AVÉNEMENT

DE LA MAISON DE BOURBON AU TRÔNE D'ESPAGNE

ACCOMPAGNÉS D'UN TEXTE HISTORIQUE ET PRÉCÉDÉS D'UNE INTRODUCTION

PAR M. MIGNET

MEMBRE DE L'INSTITUT, CONSEILLER D'ÉTAT
GARDE DES ARCHIVES DU MINISTÈRE DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES

TOME III



M

PARIS
IMPRIMERIE ROYALE

M DCCC XLII

NÉGOCIATIONS

RELATIVES

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV.

NÉGOCIATIONS

RELATIVES

A LA SUCCESSION D'ESPAGNE

SOUS LOUIS XIV.

QUATRIÈME PARTIE.

SECTION PREMIÈRE.

Projets de Louis XIV contre les Hollandais après le traité d'Aix-la-Chapelle. — Négociation d'une alliance avec le roi d'Angleterre pour préparer l'abaissement de leur république. — Longs préliminaires et divers aspects de cette négociation. — Intention de Charles II de se déclarer catholique. — Négociation sérieuse de l'alliance sur la double base de la profession de catholicisme par ce prince, et de l'invasion de la Hollande par les deux rois. — Voyage de madame Henriette d'Orléans à Douvres. — Traité de Douvres, du 1^{er} juin 1670, conclu avec les conseillers catholiques du roi d'Angleterre à l'insu de ses conseillers protestants. — Négociation nouvelle avec ces derniers dans laquelle il n'est traité que de la guerre de Hollande. — Marche, incidents et issue de cette négociation. — Traité de Londres du 31 décembre 1670.

La paix d'Aix-la-Chapelle avait arrêté Louis XIV dans la poursuite des droits de dévolution et dans la conquête des Pays-Bas espagnols. Cette paix était due à la double in-

fluence du traité secret conclu avec l'empereur pour le partage éventuel de la monarchie espagnole, et de la médiation menaçante de la triple alliance. Elle était moitié volontaire et moitié forcée.

La triple alliance de la Hollande, de l'Angleterre, de la Suède, n'était pas encore offensive. Mais, symptôme des alarmes inspirées aux Hollandais par l'agrandissement de la France et l'ambition de son jeune roi, elle contenait le germe de toutes les coalitions qui se formèrent depuis contre Louis XIV. Elle annonçait une révolution dans les alliances et dès lors dans les intérêts. Tant que la monarchie espagnole avait été assez puissante pour inquiéter en même temps la France et la république des Provinces-Unies, ces deux états avaient été des alliés naturels. Mais après la paix des Pyrénées, l'Espagne étant tombée dans un état complet d'impuissance, les Hollandais s'aperçurent promptement que le danger s'était déplacé pour eux, et qu'au lieu d'avoir désormais à craindre l'hostilité de leurs anciens maîtres ils n'avaient plus à redouter que les empiétements de leur ambitieux allié. Aussi, loin de désirer, comme ils l'avaient fait autrefois, de diviser les Pays-Bas espagnols entre eux et la France, ils avaient prudemment renoncé à un aussi dangereux partage. Ils se sentaient déjà trop voisins de la France qui, ayant atteint ses limites naturelles à l'est et au sud par les traités de Westphalie et des Pyrénées, devait tourner ses vues et ses armes du côté du nord, pour y reculer sa frontière trop rapprochée de sa capitale et très-imparfaite dans cette direction. Lorsque Louis XIV entreprit de s'agrandir en s'emparant des Pays-Bas espagnols et en se rapprochant davantage encore du territoire des Hollandais, ceux-ci, effrayés et cependant hors d'état de le contenir tout seuls, recherchèrent l'appui de l'Angleterre, qui était leur rivale maritime, et de la Suède, qu'une étroite amitié

unissait à la France depuis la guerre de trente ans. Ils se concertèrent avec ces deux puissances pour arrêter Louis XIV s'il ne s'arrêtait pas lui-même.

Louis XIV s'arrêta, mais ce ne fut pas sans être indigné de l'ingratitude des Hollandais, et sans concevoir contre eux de profonds ressentiments. La fierté de sa politique ne pouvait pas tolérer qu'une république née et grandie à l'ombre de sa maison osât se détacher de lui et le menaçât d'unir l'Europe contre ses desseins. Les Hollandais firent plus que de s'opposer à son agrandissement, ils blessèrent son orgueil. Fiers d'une paix qu'ils s'attribuaient l'honneur d'avoir imposée, enivrés du succès de leur intervention menaçante, ils eurent l'imprudence, après la signature du traité, de laisser frapper des médailles qui devaient humilier Louis XIV. Dans l'une, on leur attribuait le mérite d'avoir défendu les rois, rétabli la liberté des mers, pacifié l'Europe; dans l'autre, on représentait M. Van Beuninghen sous la figure de Josué arrêtant la marche du soleil, dont Louis XIV avait pris l'image pour emblème avec la devise *Nullius impar*.

Il résolut dès lors de se venger et de les affaiblir : à peine avait-il signé la paix d'Aix-la-Chapelle, qu'il songea à entreprendre contre la république des Provinces-Unies une guerre qui devait être à ses yeux une guerre de politique autant qu'une guerre de ressentiment. N'ayant plus à craindre l'Espagne, ayant affaibli l'Autriche et divisé l'Allemagne, voyant l'Angleterre désunie et les sentiments hostiles de la nation paralysés par les dispositions favorables des princes qui régnaient sur elle, Louis XIV ne pouvait rencontrer d'obstacles sérieux à sa politique sur le continent que dans la clairvoyance, l'habileté, les subsides et la puissance des Hollandais.

Mais, avant d'envahir la république des Provinces-Unies, il

était nécessaire de détacher d'elle ses alliés et de l'empêcher d'en acquérir d'autres. L'Angleterre et la Suède s'étaient unies à la Hollande par le traité de la triple alliance, auquel pouvaient adhérer le chef de la maison d'Autriche et les divers états de l'empire. Il fallait donc, avant tout, empêcher l'Angleterre et la Suède de la défendre, et même, s'il était possible, les tourner l'une et l'autre contre elle; il fallait ensuite prévenir l'intervention des puissances auxquelles la Hollande aurait pu faire partager ses craintes, et détourner l'empire et l'empereur d'entrer dans la triple alliance. C'est ce que fit Louis XIV, avec une habileté active, profonde, persévérente. Pendant quatre années il négocia avec toute l'Europe pour enlever à la Hollande des alliés et lui créer des ennemis, et, lorsqu'il l'eut isolée de tout appui, il l'envahit.

Quoique ces négociations et la guerre qui les suivit ne soient pas directement liées aux négociations et aux guerres relatives à la succession d'Espagne, cependant elles s'y rattachent, par leur origine et par leurs conséquences, d'une manière trop étroite pour qu'il soit possible de les en séparer. La guerre de 1672 eut son origine dans les accroissements de territoire que Louis XIV acquit en vertu du droit de dévolution; elle eut pour conséquences le renversement de M. de Witt et de l'ancienne politique des États-Généraux, et le rétablissement du stathouderat dans la maison d'Orange. Elle fit perdre, de plus, aux Espagnols la Franche-Comté et plusieurs villes importantes de la Flandre et du Hainaut¹. Un si grand événement, qui plaça à la tête des affaires, d'abord en Hollande, et plus tard en Angleterre, le principal et le plus formidable antagoniste des

¹ Comme Valenciennes, Bouchain, Condé, Cambrai, Aire, Saint-Omer, Ypres, Warwick, Warneton, Poperingue, Bailleul, Cassel, Bavay, Maubeuge et leurs dépendances.

prétentions de Louis XIV à la succession de la monarchie espagnole, l'opiniâtre négociateur de toutes les coalitions postérieurement formées contre lui, réclamait, dans cette histoire, une place digne de son importance.

La plus décisive des négociations entreprises par Louis XIV pour préparer la ruine des Provinces-Unies s'ouvrit en Angleterre : il s'agissait de faire abandonner à ce pays l'alliance de la Hollande, et même de l'engager dans une alliance avec la France contre la Hollande. Un résultat aussi contraire aux engagements récemment pris paraissait difficile à espérer. Cependant, comme l'Angleterre était alors sans système politique fixe et qu'elle était livrée à toutes les inconstances d'une cour nécessiteuse et corrompue, Louis XIV se flatta de réussir.

Charles II éprouvait un grand éloignement pour les Hollandais ; il ne se souvenait pas sans un sentiment de haine qu'ils lui avaient refusé l'hospitalité sur leur territoire lors de son exil. L'état d'abaissement dans lequel le parti de Witt tenait son neveu, le prince d'Orange, ne le disposait pas plus favorablement pour eux ; il détestait la forme républicaine de leur gouvernement, qui s'était un moment établie en Angleterre et à laquelle il imputait les malheurs de sa famille et les siens ; il avait en aversion leur protestantisme démocratique. Leurs mœurs simples et un peu grossières, si différentes de l'élégance et de la mollesse des siennes, lui déplaissaient. Il enviait leur puissance maritime, il était blessé de l'orgueil de leur langage, et il regrettait surtout d'avoir été vaincu par eux, loin de les avoir humiliés, dans la dernière guerre. Aussi désirait-il vivement prendre sa revanche du revers de Chatham.

Tandis que les animosités de Charles II et ses opinions le

rendaient hostile à la Hollande, il était porté vers la France par ses inclinations et par ses besoins. La parcimonie de ses parlements, leur esprit d'indépendance et la rigidité de leur protestantisme lui faisaient souhaiter l'alliance du roi le plus riche et le mieux obéi de l'Europe, qui lui offrait de l'argent et son appui. Il était d'autant plus porté à accepter l'un et l'autre qu'il aspirait à établir plus fortement son autorité et à restaurer la religion catholique dans son royaume. Mais Charles II comprenait que ce double projet, qui avait l'approbation passionnée de son frère, le duc d'York, ne pouvait être accompli qu'avec une lenteur circonscrite. L'assistance de Louis XIV lui était pour cela nécessaire, et cette assistance était au prix de la guerre contre la Hollande. Cette guerre n'inspirait aucune répugnance à Charles II, mais elle devait rencontrer des obstacles auprès de son parlement et même de ses ministres. Le parlement penchait pour les Hollandais et se défiait de Louis XIV, par les raisons qui éloignaient Charles II des premiers et l'entraînaient vers le second. Il voyait dans le roi de France le représentant du catholicisme, de la monarchie absolue, et il craignait son ambition.

Quant au ministère anglais, qui était composé du duc de Buckingham, du comte d'Arlington, du comte Lauderdale, d'Ashley Cooper, du chevalier Clifford, du garde des sceaux Bridgman, etc. il était divisé. Le duc de Buckingham et le comte d'Arlington s'y partageaient l'influence, après avoir renversé le grand chancelier Clarendon, qui avait conduit avec beaucoup d'autorité les affaires de l'Angleterre depuis la restauration des Stuarts. Le duc de Buckingham avait un grand nom, une immense fortune. Compagnon des plaisirs du roi, spirituel, frivole, dissolu comme son maître, mais moins sensé que lui, il était plutôt le chef du parti de la cour que le chef

du cabinet. Prononcé pour l'alliance de la France, il entretenait des relations avec la cour de Louis XIV, et il était en correspondance avec madame Henriette d'Orléans, sœur de Charles II, pour laquelle il ressentait ou affectait un dévouement passionné.

Il était jaloux du comte d'Arlington, qui se montrait plus appliqué et plus propre aux affaires que lui. Aussi circonspect et aussi astucieux que le duc de Buckingham était hardi et léger, le comte d'Arlington possédait toute la confiance de Charles II, et dirigeait la politique extérieure du cabinet. Comme il avait longtemps résidé en Espagne et qu'il avait épousé une Hollandaise, il inclinait naturellement vers les intérêts de ces deux pays, que menaçait Louis XIV, et qu'il importait d'ailleurs à l'Angleterre de défendre pour maintenir, conformément à son vieux système, l'équilibre sur le continent.

Dans cette situation, Charles II, poussé par son frère et par le duc de Buckingham vers l'alliance française, retenu par le comte d'Arlington dans l'alliance hollandaise, impatient de se soustraire à la dépendance des parlements et craignant de le tenter, fit à l'ambassadeur de Louis XIV des ouvertures qui peignaient à la fois son désir et ses hésitations. Quelques jours après la signature du traité d'Aix-la-Chapelle, il témoigna au marquis de Ruvigny « qu'il souhaitait fort faire une bonne liaison avec le roi son maître¹. » N'osant pas aller lui-même jusqu'à des propositions formelles, il pria M. de Ruvigny de lui « faire quelques avances. » Celui-ci lui répondit « qu'ayant vu des propositions imprimées huit jours après les avoir faites, on ne pouvait plus rien attendre de lui que des réponses. » Il

¹ Dépêche du marquis de Ruvigny, du traité d'Aix-la-Chapelle, signé le 15 avril.
23 avril 1668, écrite huit jours après le (*Correspondance d'Angleterre*, vol. LXXXI.)

prévint en même temps sa cour des dispositions que lui avait montrées le roi d'Angleterre, et il reçut de M. de Lionne la lettre suivante :

Extrait
d'une lettre
de
M. de Lionne
au marquis
de Ruvigny.
Saint-Germain,
5 mai 1668.

Le roi s'est expliqué que vous avez très-judicieusement répondu quand le roi de la Grande-Bretagne vous a témoigné le désir qu'il a de faire une étroite liaison avec lui, et qu'il vous a insinué d'en faire quelques avances. Sa majesté en a déjà tant fait, et on y a si mal répondu quand il a été question d'entrer en matière, qu'il est de la prudence et de la dignité de sa majesté de ne se pas commettre davantage, d'autant plus qu'on voit assez que le dessein de milord Arlington est de lier son maître encore plus étroitement, s'il se peut, avec les États-Généraux qu'il ne l'est aujourd'hui. Il suffit donc là-dessus que vous assuriez le roi de la Grande-Bretagne que sa majesté a toute la disposition de s'unir avec lui que lui-même peut désirer¹.

M. de Ruvigny garda la position d'attente qu'il avait prise, et dans laquelle sa cour lui recommandait de rester. Charles II, voyant qu'on ne lui proposait rien, renouvela ses instances et ses déclarations, dont M. de Ruvigny rendit compte dans les termes suivants :

Extrait
d'une dépêche
du marquis
de Ruvigny
à
Louis XIV.
Londres,
21 mai 1668.

Le roi d'Angleterre et M. le duc d'York continuent à me témoigner qu'ils seraient bien aises de faire une liaison très-étroite avec votre majesté. Le premier m'entretint hier assez longtemps sur ce sujet, et, après m'avoir parlé de votre majesté avec admiration, il me dit qu'il voudrait bien faire un traité avec elle, de gentilhomme à gentilhomme, et qu'il préférerait votre parole à tous les parchemins du monde. Je lui répondis qu'il ne pouvait pas douter de l'estime et de l'affection que votre majesté avait pour lui et pour ses

¹ *Correspondance d'Angleterre*, vol. LXXXI.

intérêts, après tant de témoignages qu'il en avait reçus depuis que j'étais près de sa personne; que, de son côté, on y avait si peu répondu, que je savais bien que cette conduite vous avait donné quelque défiance, mais que je ne doutais pas que, s'il voulait me déclarer ses sentiments pour vous en informer, votre majesté n'y fût très-sensible. Il y a apparence que ceci ira plus avant : c'est pourquoi je supplie très-humblement votre majesté de m'envoyer ses instructions là-dessus, et de me faire savoir si elle trouvera bon que j'aille la trouver lorsque je le jugerai à propos pour son service, sans attendre une autre permission pour faire ce voyage, car peut-être que l'on pourra me faire ici une grande confidence¹.

M. de Lionne lui répondit :

Le roi a vu avec un singulier plaisir ce que vous lui avez mandé du désir que le roi de la Grande-Bretagne vous a témoigné de faire une étroite liaison avec sa majesté, mais particulièrement de ce qu'il vous a dit qu'il voudrait faire avec elle un traité de gentilhomme à gentilhomme, et qu'il présérait sa parole à tous les parchemins du monde. En cela il ne lui a rendu que justice, mais il ne laisse pas d'être fort obligeant, et vous pouvez assurer le roi que sadite majesté n'a pas moins d'envie de s'unir étroitement avec lui, et fera avec plaisir la moitié du chemin pour y parvenir. Je vous confierai pourtant la peine où je suis, souhaitant cette union, de ne voir pas bien comment tout ce qui se passe à Londres peut s'accorder avec le désir qu'on vous a fait paraître; néanmoins, comme sa majesté est persuadée que ce qu'on vous en a dit a été sincère, elle trouve bon que, si l'affaire va plus avant, et qu'on vous dise là-dessus des choses assez importantes et où vous voyiez apparence de bon succès, vous puissiez venir la trouver pour lui en rendre compte vous-même, sans attendre pour cela d'autre permission de faire ce

Extrait
d'une lettre
de
M. de Lionne
au marquis
de Ruvigny.
Paris,
30 mai 1668.

¹ Correspondance d'Angleterre, vol. LXXXI.

voyage que celle qu'elle a agréé que je vous en donnasse de sa part par cette lettre¹.

Mais cette première ouverture n'eut d'abord aucune suite. Le comte d'Arlington contint les désirs de son maître, chercha à gagner du temps, et dit « qu'avant de conclure une alliance, il fallaitachever le traité de commerce entamé depuis longtemps; qu'autrement ce serait commencer un bâtiment par la couverture². » Aussi M. de Ruvigny écrivit :

Extrait
d'une dépêche
du marquis
de Ruvigny
à
M. de Lionne.
Londres,
11 juin 1668.

Il est certain que le roi d'Angleterre a toute l'envie du monde de faire avec sa majesté la plus étroite liaison qu'il se peut faire entre deux rois, mais je crains qu'il n'en soit détourné par mi-lord Arlington, lequel, connaissant la passion de son maître, l'en divertit autant qu'il peut par la raison du point d'honneur, qui consiste, à ce qu'il dit, à ne point parler le premier, et aussi par celle du commerce, disant qu'il faut commencer par ce traité avant que de travailler à celui d'une bonne alliance. Vous voyez bien, monsieur, que, si les avis de ce ministre sont suivis, on est revenu au point où l'on était peu de temps après que je suis venu en Angleterre. Je tâcherai, malgré les difficultés qui se rencontrent, d'avoir de quoi poser un bon fondement sur lequel on puisse bâtir une union avec cet état, dont le fond est beaucoup meilleur que la conduite³.

M. de Lionne recommanda à M. de Ruvigny de se tenir toujours sur la même réserve, et d'attendre les propositions de l'Angleterre.

Extrait
d'une lettre
de
M. de Lionne
au marquis
de Ruvigny.
Saint-Germain,
13 juin 1668.

Le roi, lui écrivait-il, sera toujours très-disposé de sa part à achever le traité de commerce qui est commencé depuis longtemps,

¹ *Correspondance d'Angleterre*, vol. LXXXI.

² *Ibid.*

³ *Ibid.*

quoique l'on ne convienne pas ici de ce que milord Arlington vous a dit, qu'à en user autrement ce serait commencer un bâtiment par la couverture; car, si on avait une fois pu lier nos maîtres d'une union bien étroite, ce traité de commerce suivrait comme naturellement de soi-même, sans qu'il s'y pût rencontrer aucun obstacle; au lieu que, commençant par ce que ledit milord appelle le fondement de l'édifice, il est bien à craindre qu'après cela fait on ne s'arrête là et que le bâtiment ne soit jamais couvert. Néanmoins, comme j'ai déjà dit, sa majesté ne reculera jamais àachever ledit traité de commerce, présupposé que, dans les liaisons qui se traitent aujourd'hui à Londres, il ne s'y passe rien de préjudiciable et de contraire à ses intérêts.

Sa majesté persiste, pour les raisons qui vous ont souvent été mandées, à ne vouloir pas que vous proposiez rien sur une plus étroite liaison. Les mêmes inconvenients où elle a déjà été exposée étant encore trop à craindre, ayant nécessairement à tomber entre les mains des mêmes personnes qui en ont autrefois si mal usé, et vous voyez bien, ou que, le secret des ouvertures qu'elle ferait lui étant gardé, comme le roi de la Grande-Bretagne vous offre de le garder entre lui et vous, elles demeureraient sans aucun effet, et par conséquent qu'il serait fort inutile de les faire; ou que, si on voulait passer aux effets, on courrait le même risque que ce secret ne devint celui de la comédie, et même qu'il ne passât bientôt la mer pour aller chez ceux qui le devraient le moins savoir. Mais s'il est vrai que ledit roi souhaite véritablement cette étroite union, il faut aussi qu'il souhaite les moyens d'y parvenir, dont le premier est de s'expliquer avant de son intention et de ce qu'il peut et veut faire, à quoi il sera correspondu de la part du roi, autant qu'il le peut désirer, sans qu'il courre aucun risque imaginable que personne au monde puisse rien pénétrer de tout ce qu'il vous aura confié¹.

M. de Ruvigny demeura encore près d'un mois en Angle-

¹ *Correspondance d'Angleterre*, vol. LXXXI.

terre sans que la négociation s'engageât d'une manière sérieuse. Dès qu'il fut de retour en France, où le rappelaient ses affaires particulières, il remit à Louis XIV un mémoire qui donne une idée exacte des tergiversations du roi Charles II, de la dépendance où il se trouvait de son parlement, des dispositions favorables du duc d'York et du duc de Buckingham, et des dispositions hostiles du comte d'Arlington. Charles II s'était borné à proposer, comme base de négociations futures, que les deux rois s'engageassent à ne rien faire sans la participation l'un de l'autre. Voici le mémoire de M. de Ruvigny :

Mémoire
remis
à Louis XIV
par
le marquis
de Ruvigny.

Saint-Germain,
8 juillet 1668.

Dans tous les entretiens que j'ai eus avec le roi d'Angleterre, je ne l'ai jamais vu persister dans les mêmes sentiments; il m'a toujours témoigné qu'il avait une forte passion de se lier étroitement avec le roi, connaissant qu'il n'y avait rien qui lui fût plus avantageux ni plus nécessaire pour le bien de ses affaires; mais il a souvent changé de pensées pour les manières. Quelque temps devant que la paix se fit, il m'a dit par plusieurs fois qu'il avait un grand désir de faire une forte union avec la France, mais qu'il fallait l'aider, parce qu'il y avait beaucoup de gens près de lui qui n'étaient pas de cet avis; que, pour lui, il n'avait jamais été sans cette inclination, que je le savais mieux que personne, et que je n'en pouvais pas douter, après les choses qu'il m'avait dites lorsque je pris congé de lui au dernier voyage que j'ai fait en Angleterre: et sur ce que je lui répondis que le roi n'avait pas moins d'envie que lui pour faire cette union, il me dit qu'il était nécessaire que le roi fit des avances, que c'était à lui à parler le premier, et que sans cela il ne pourrait jamais persuader les personnes qui n'étaient pas de son opinion: sur quoi je lui repartis que je ne savais aucune raison qui pût obliger le roi à parler le premier, si ce n'est l'affection et l'estime qu'il avait pour lui; que par cette raison il l'avait fait assez souvent depuis que j'étais en Angleterre, mais qu'on y avait si mal répondu

et qu'il s'en était si mal trouvé, ayant vu imprimées, dans un livre de l'Isola, des propositions qu'il m'avait fait faire pour sa gloire et pour l'avantage de l'Angleterre, que je ne croyais pas qu'il voulût ci-après se commettre à de pareils accidents; que, sans cela, j'étais assuré que le roi ne balancerait pas à parler encore le premier là-dessus comme il avait déjà fait, n'ayant rien diminué de l'affection qu'il a de s'unir d'intérêts avec lui, ne voulant pas s'amuser à des façons qui étaient fort éloignées de son humeur, et qui souvent, par la presse du temps, ruinaient les affaires.

Après ces discours réitérés par plusieurs fois, ledit roi m'a dit assez souvent : « Laissez-moi faire, je vous parlerai au premier jour. » Depuis la paix faite, il m'a recommandé ces mêmes discours, sur quoi je lui ai répété les mêmes choses, et nos entretiens ne finissaient qu'avec une espérance qu'il me donnait de me dire quelque chose en confiance dont je serais content. Le duc d'York souhaite fort cette union, le duc de Buckingham de même; ils font les fins, et disent qu'il n'y a que cela de bon pour rétablir les affaires de cette cour; ils en ont souvent parlé au roi d'Angleterre, mais il en est détourné par milord Arlington, qui, étant conseillé par l'Isola, lui a dit de temps en temps qu'il y allait de son honneur s'il entrat le premier en matière, et que ce serait le moyen de ne rien faire. Il n'oseraut pas dire à son maître qu'il ne faut pas faire cette liaison; au contraire, il avoue qu'elle est bonne, mais il lui dit que le roi ne la veut pas, et que, s'il la voulait, il ne ferait jamais la difficulté de faire la première proposition qui, en ce cas-là, ne manquerait point d'avoir un bon succès; il tombe d'accord du fond, mais il le détruit par la forme. Le roi d'Angleterre m'a fait toutes ces répliques; enfin, après d'autres conversations, il s'est moqué de ce point d'honneur, et il m'a fait connaître qu'il serait bien fâché si on le croyait capable d'une si grande faiblesse; qu'il avait toujours la même passion de se lier avec le roi et la même connaissance que son amitié lui était bien utile; que ce n'était pas ce point d'honneur qui l'empêchait de parler le premier, ce qui serait une pensée bien chimé-

rique, mais seulement le grand préjudice qu'il recevrait dans son état, avec la présente constitution, si le roi ne recevait pas bien ses propositions; que les ayant faites, on pourrait aussitôt les faire savoir aux Hollandais, et même s'en servir pour l'avantage des intérêts de la France au préjudice des siens.

Sur quoi je lui ai répondu que ce qu'il me ferait l'honneur de me dire en confiance ne tirerait à nulle conséquence, parce que, n'étant pas son sujet, et ne m'ayant donné aucune lettre de créance, il pourrait me désavouer toutes les fois qu'il lui plairait, en cas qu'il vît qu'on en abusât, et que je le pouvais assurer, ce qu'il savait bien aussi, que le roi mon maître n'était pas capable d'abuser de sa confiance et d'employer de pareils moyens, qui étaient indignes de sa générosité et fort contraires à son humeur. Il me dit là-dessus qu'il ne savait pas désavouer une chose qu'il aurait dite, et il me demanda ensuite si l'on n'avait pas proposé à Van Beuninghen de partager les Pays-Bas en cas de la mort du roi d'Espagne. Je lui dis que je n'en savais rien, quand cela serait véritable; qu'il n'était pas difficile de voir que cette nouvelle sortait de la boutique de l'Isola, mais qu'elle ne pouvait être vraie par beaucoup de raisons, dont je ne lui en dirais qu'une seule, qui était que j'avais souvent ouï dire audit Van Beuninghen que ses maîtres aimeraient mieux que tous les Pays-Bas catholiques fussent entre les mains du roi d'Espagne, que d'en avoir fait le partage avec sa majesté, dont ils craignaient terriblement le voisinage.

Après cela, ledit roi m'a encore demandé si le roi était libre et en état de faire une ligue offensive et défensive, que, si cela était ainsi et que sa majesté eût dessein de conclure un bon traité, il pouvait me répondre de l'événement et d'un succès tel qu'il plairait au roi.

Enfin, après le dernier entretien que j'ai eu avec le roi d'Angleterre, il m'a dit qu'il m'avait si souvent assuré de la passion qu'il avait de se lier étroitement d'amitié et d'intérêts avec le roi, qu'il n'était plus nécessaire de m'en parler, mais qu'il lui restait, pour marque

de sa franchise, de me dire une chose, qui était que, le soupçon et la défiance ayant empêché jusqu'ici cette liaison et pouvant encore faire la même chose à l'avenir, il croyait qu'il fallait commencer par les détruire; que, pour cet effet, après y avoir pensé, il n'avait pas trouvé un meilleur moyen que celui-ci : à savoir, que les deux rois s'engageassent réciproquement de ne rien faire ci-après sans la participation ni sans le consentement l'un de l'autre; que ce serait poser un bon fondement, sur lequel on pourrait travailler avec loisir et avec sûreté à une bonne alliance, laquelle ne pourra être trop forte à son gré, étant en état et n'y ayant rien qui puisse l'empêcher de faire une ligue offensive et défensive avec la France envers tous et contre tous; que si le roi voulait agir avec le même esprit que lui, il répondrait toujours du secret et d'un bon succès; que c'était la pensée de M. le duc d'York et de toutes les personnes qui composent son conseil, lesquelles n'avaient point d'autres sentiments que les siens; qu'il me priait d'en assurer le roi et de lui dire de sa part, s'il voulait s'engager de son côté, comme il était prêt de s'engager du sien, de ne rien entreprendre ni de faire à l'avenir aucune négociation ni aucun traité l'un sans l'autre, que sans doute on pourrait conclure bientôt après et fort facilement une union qui, jusqu'ici, n'aurait été empêchée que par la défiance.

Le lendemain, après cet entretien, j'en fis la relation au duc de Buckingham, de laquelle il me témoigna recevoir une grande satisfaction; mais vingt-quatre heures après il me dit que la chose était changée, et que le roi son maître était revenu sur la difficulté de parler le premier, ce qui m'obligea de mettre par écrit tout ce que le roi d'Angleterre m'avait dit le 18 juin, afin de le lui faire lire, et de savoir de lui si ce n'étaient pas les mêmes choses qu'il m'avait fait l'honneur de me dire. Cette majesté me dit que je n'avais rien changé à son discours, mais qu'elle désirait que je ne disse pas au roi ces choses-là de sa part, mais seulement qu'il me les avait dites, et qu'il consentait que je les disse à sa majesté comme m'ayant été confiées, et n'étant pas fâché de m'expliquer ses pensées. Sur quoi je lui demandai

dai s'il en était encore sur le point d'honneur; il me répondit que non, mais qu'il craignait que les Hollandais ne fussent bientôt avertis de cette proposition si je la faisais de sa part. Je l'ai vu trois fois depuis étant toujours dans ce même sentiment, et la dernière fois que j'ai pris congé, il me recommanda fort de dire que ces dernières paroles étaient les pensées de son cœur et qu'elles m'avaient été dites en grande confiance¹.

Ne négligeant aucun moyen d'amener le roi d'Angleterre à ses fins, Louis XIV, avant d'envoyer auprès de lui comme ambassadeur ordinaire M. Colbert de Croissy, frère du contrôleur général des finances, lui avait fait écrire par sa sœur, madame Henriette d'Orléans, qui possédait toute sa tendresse et qui exerçait une véritable influence sur lui. Charles II répondit à sa sœur :

Extrait
d'une lettre
de
Charles II
à
madame
Henriette
d'Orléans,
sa sœur.
Whitehall,
8 juillet 1668.

J'ai peu de chose à vous dire en réponse à la lettre que vous m'avez adressée sur le bon accord que vous souhaiteriez de voir entre le roi de France et moi. Je suis bien aise de juger, par ce que vous m'écrivez et par les relations de Trevor², des bonnes dispositions où l'on est chez vous pour répondre au désir que j'ai toujours eu de faire avec la France une alliance plus étroite qu'il n'y en a eu jusqu'ici. Dites, je vous prie, au roi tout ce que vous devez lui dire de ma part en retour de la bienveillance qu'il exprime pour moi, et que, quand M. Colbert viendra, j'espère qu'il aura des pouvoirs tels, que nous pourronsachever ce que nous désirons. Soyez assurée que quelque négociation qu'il y ait entre la France et moi, vous y aurez toujours une part qui fera voir à quel point je vous estime et vous aime. Il y a une chose que je désire que vous ôtiez autant que vous pourrez de la tête du roi mon frère, c'est que mes ministres soient

¹ Correspondance d'Angleterre, vol. LXXXII.

² Il était envoyé extraordinaire d'Angleterre en France.

autrement que je ne les veux, et qu'ils aient de partialité pour autre chose que pour mon intérêt et pour le bien de l'Angleterre¹.

Dans une autre lettre écrite un peu plus tard il ajoutait, pour rassurer la cour de Saint-Germain sur les sentiments de quelques-uns de ses ministres, « que, quelle que fût l'opinion adoptée par eux, il suivait sa propre idée, et que, quand même ils prendraient d'autres mesures, ils se verrraient toujours déçus dans le résultat². »

Malgré ces bonnes dispositions du roi d'Angleterre, le comte d'Arlington voulait envoyer comme ambassadeur à La Haye le chevalier Temple, adversaire déclaré de la France, qui avait conclu le traité de la triple alliance et qui revenait d'Aix-la-Chapelle. Le duc de Buckingham et le parti français firent réduire, sous prétexte de mettre de l'ordre dans les finances, tous les traitements des ambassadeurs, dans l'espoir que le chevalier Temple, qui avait peu de fortune, refuserait la mission qu'on lui offrait. Le chevalier Temple écrivit à son père pour lui demander conseil.

Milord Arlington et milord garde des sceaux me pressent fort de faire mes préparatifs en diligence; ils ont l'un et l'autre beaucoup de bonté et d'affection pour moi; ils sont très-portés à affermir les mesures qu'on a prises depuis peu pendant leur ministère, les considérant comme un effet de leur habileté qui leur a acquis beaucoup d'honneur. Ils disent que toutes les affaires que le roi a à présent, tant en Angleterre que dans les pays étrangers, tomberont sur moi lorsque je serai en Hollande, puisqu'il s'agira de prévenir toutes les entreprises que les Français pourraient faire pour rompre nos alliances et diminuer la confiance réciproque qui est à présent entre la Hol-

Extrait
d'une lettre
de
M. Temple
au chevalier
Jean Temple,
son père.
Scheen,
20 juillet 1668.

¹ Traduite de l'anglais. (*Correspondance d'Angleterre*, vol. XCHI.)

² Lettre du 3 août 1668, traduite de l'anglais. (Vol. XCIII.)

lande et nous, et d'engager l'empereur et les princes de l'empire dans la garantie de la paix; c'est pourquoi ils me pressent fort de partir sans retardement. D'un autre côté, il me semble que les commissaires de la trésorerie aiment ma compagnie, et qu'ils aient envie de me retenir ici; car, après que quelques-uns d'entre eux eurent essayé d'empêcher la résolution où le roi était d'envoyer un ambassadeur en Hollande, sous prétexte qu'il y avait très-longtemps qu'on n'avait donné ce caractère à aucun de ceux qui avaient été employés aux affaires dans ce pays-là, ou du moins d'empêcher que ce fût moi qui eût cet honneur, n'ayant pu réussir dans ce dessein, ils se sont mis en tête de me préparer le chemin en faisant de nouveaux règlements dans l'échiquier, dont il y en a qui concernent les emplois dans les pays étrangers; ceux-là ont fait descendre l'argent qu'on donne aux ambassadeurs pour leur équipage, de trois mille livres sterling à quinze cents pour ceux qu'on envoie en France et en Espagne; ils ont assigné mille livres à ceux qui sont envoyés dans les autres cours; et les ambassadeurs de France et d'Espagne, qui avaient cent livres sterling par semaine, n'en ont plus que dix par jour, et ceux qui seront employés dans les autres pays n'en auront que sept.

Quoique les commissaires prétendent que ce règlement soit l'effet d'un plan d'épargne qu'ils ont jugé nécessaire, eu égard à l'état où sont à présent les finances, je comprends cependant fort bien que cela me regarde plus particulièrement que les autres; et milord Arlington avoue qu'il croit la même chose, et s'intéresse dans cette affaire, ne doutant point que ce ne soit l'ouvrage de quelques méchants esprits qui lui portent envie aussi bien qu'à moi, et qui sont enragés de tout ce qui s'est passé depuis peu entre la Hollande et nous, surtout parce qu'ils n'aiment pas ceux qui ont le plus contribué à faire prendre au roi les résolutions qu'il a prises. Pour moi, je vous avoue que ce traitement m'est sensible, non-seulement parce que je ne l'ai pas mérité, n'ayant jamais sollicité cet emploi, et sa majesté m'ayant choisi de son propre mouvement, mais encore parce

que, par le peu d'expérience que j'en ai fait dans ma dernière ambassade, je suis convaincu que cette somme n'est pas capable de fournir à la dépense à quoi je serai obligé si je veux soutenir mon caractère d'une manière qui fasse honneur à sa majesté ou à moi-même dans les pays étrangers; et quoique je n'aie pas dessein de faire ma fortune dans ces sortes d'emplois, j'avoue pourtant que je ne prétends pas non plus m'y ruiner. C'est pourquoi j'ai été plusieurs fois sur le point de refuser cette ambassade, à moins que l'on ne voulût m'accorder ce que tous les autres ont eu avant moi; mais milord Arlington croit qu'il est absolument nécessaire que j'entreprene ce voyage, et ne veut pas entendre parler daucun refus. Il dit que c'est là ce que nos bons amis demanderaient, qu'ils n'ont pas eu d'autre vue lorsqu'ils ont fait ce changement, et que le seul moyen de rompre leurs mesures, de les faire enrager, c'est d'accepter l'emploi, m'assurant que ce règlement ne durera pas trois mois; que, lorsqu'on veut faire fortune, il ne faut pas s'arrêter à une petite somme d'argent qui n'est qu'une bagatelle, et que sa majesté ne peut manquer de faire la mienne tout d'un coup; qu'il n'y a rien que je ne puisse espérer au retour de cette ambassade.

Après tout, j'ai bien de la peine à m'y résoudre, et je souhaiterais bien que vous me fissiez la grâce de me dire ce que vous en pensez; mon frère me ferait aussi beaucoup de plaisir de me mander son sentiment là-dessus, et, afin que vous puissiez plus facilement me donner vos bons conseils, je vais vous dire une circonstance qui me fait un peu de peine quoiqu'elle n'en fasse aucune à mes amis. Ils croient qu'il est impossible qu'on puisse rompre les mesures que le roi a prises, et qu'il ne peut y arriver aucun changement, quelques efforts que puissent faire de certains esprits malins et envieux pour nous embarrasser par de nouvelles affaires qui s'accommodraient mieux à leur intérêt particulier. Mais je vois clairement qu'il y a plusieurs personnes qui sont d'une autre opinion. Le chevalier Thomas Clifford a dit à un de mes amis en confidence, dans le temps que la cour était en joie pour la conclusion de la triple alliance: « Eh

bien ! nonobstant toutes ces acclamations, il faut que nous ayons encore une guerre avec les Hollandais dans peu de temps. » Et je m'aperçois déjà bien que lui et le chevalier Georges Downing tâchent avec toute l'adresse imaginable d'engager la compagnie des Indes à faire aux Hollandais des propositions auxquelles ils ne consentiront jamais, et qui ne serviront qu'à leur faire soupçonner qu'ils ne doivent pas faire grand fond sur les mesures qu'ils ont prises avec nous, et que nous avons dessein de laisser toujours une porte ouverte pour leur faire querelle sur quelques nouvelles vexations que nous prétendrons avoir reçues, lorsque nous en aurons occasion. D'un autre côté, les Français remueront ciel et terre pour diminuer la confiance réciproque qui est entre les Hollandais et nous, et sans laquelle ils auraient fait tout ce qu'ils auraient voulu. S'ils peuvent, ils tâcheront de l'ébranler du côté de la Hollande, par la jalouse qu'ils donneront à cette république de l'intérêt que nous prenons au prince d'Orange, ou par quelque autre artifice, et n'épargneront ni promesses ni menaces. Quand même je pourrais les empêcher de réussir en Hollande, ils ne feront pas de moindres efforts en Angleterre, et y trouveront des personnes qui sont déjà prêtes à les aider dans ce dessein, et plusieurs autres qui se joindront à eux, quoiqu'ils ne se soient pas encore déclarés. Si, par ce moyen ou par quelque autre accident, on venait à changer de mesures, mon voyage de Hollande me serait fort dommageable, quoiqu'on me payât de mes appoinments; et si on ne me les paye point je serai ruiné : et je puis fort bien m'attendre à ce dernier malheur, vu la haine que me portent quelques-uns des commissaires de la trésorerie; et lorsque mon ambassade sera finie, je viendrai ici dans un nouveau monde, et trouverai que toutes les belles promesses qu'on m'a faites sont autant de châteaux en Espagne. J'avoue qu'on peut dire beaucoup de choses pour me prouver qu'il est de mon intérêt d'accepter cet emploi; mais, d'un autre côté, je suis bien comme je suis, et je sais qu'il n'y a qu'une aventure pareille à celle-là qui puisse me ruiner¹.

¹ *Oeuvres de Temple*, tom. I, page 374 et suivantes.

Malgré ses hésitations, le chevalier Temple accepta cette mission, et devint à La Haye l'adversaire le plus prononcé de la politique française.

Telle était la situation des choses et des esprits lorsque M. Colbert fut envoyé à Londres. Afin qu'il fût en mesure de traiter avec Charles II et de conclure la négociation proposée, Louis XIV lui donna de pleins pouvoirs¹. Outre la lettre officielle de créance, il lui en remit une tout à fait particulière, dans laquelle il disait au roi d'Angleterre :

Monsieur mon frère, j'accompagne de cette lettre le sieur Colbert, conseiller ordinaire en mes conseils, que j'envoie auprès de vous pour résider en votre cour en qualité de mon ambassadeur ordinaire. Je m'assure que vous n'aurez pas de peine à lui donner pleine créance dans toutes les choses de son emploi, puisque, outre la confiance entière que j'ai en lui, qui le rendra toujours informé de mes sentiments comme moi-même, sa suffisance et sa probité vous engageront bientôt à l'honorer de votre estime. Je me remets donc à lui du surplus, principalement pour ce qui regarde une plus étroite union de nos cours et de nos intérêts, et je ne vois pas qu'il soit difficile de l'établir, après le rapport que m'a fait le sieur de Ruvigny de vos pensées sur ce sujet.

Lettre²
de
Louis XIV
à
Charles II.
Saint-Germain,
29 juillet 1668.

Signé LOUIS.

M. Colbert reçut l'ordre de ne rien conclure sans avoir stipulé la nullité de la triple alliance, de chercher à gagner le comte d'Arlington aux intérêts de la France, et de n'entrer dans aucune négociation avant d'avoir obtenu du roi d'Angle-

¹ Pleins pouvoirs de Louis XIV à M. Colbert, du 30 juillet 1668. (*Correspondance d'Angleterre*, vol. LXXXII.)

² *Oeuvres de Louis XIV*, tome V, page 435.